

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE –
SEANCE DU VENDREDI 24 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi vingt-quatre mai, dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération s'est réuni en séance publique, à la Pépinière d'entreprises allée Titouan Lamazou à Olonne sur Mer, à la suite de la convocation accompagnée d'une note de synthèse, adressée le vendredi dix-sept mai deux mille dix-neuf (*en application des dispositions des articles L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

PRESENTS :

Conseillers communautaires de la ville des SABLES D'OLONNE :

Yannick MOREAU, Frédéric BENELLI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre CHAPALAIN, Bernard CODET, Gérard HECHT, Dominique HORDENNEAU, Didier JEGU, Mauricette MAUREL, Arnel PECHEUL, Loïc PERON, Florence PINEAU, Marie-Françoise REHAULT, Lucette ROUSSEAU, Jean-Pierre THEBAULT, Michel YOU.

Conseillers communautaires de la ville de L'ILE D'OLONNE :

Fabrice CHABOT, Frédéric COURANT, Isabelle MANDRET, Thierry MONNEREAU, Maryse SOUDAIN

Conseillers communautaires de la ville de SAINT MATHURIN :

Albert BOUARD, Patrice AUVINET, Bernard DUBOIS, Dominique EUGENE.

Conseillers communautaires de la ville de SAINTE FOY :

Jean-Paul DUBREUIL, Séverine BULTEAU, André DEZOTEUX, Françoise GUILLONNEAU, Noël VERDON.

Conseillers communautaires de la ville de VAIRE :

Alain TAUPIN, Yvon ALLO, Christian LUCAS, Yvon PRAUD, Léonnette ROUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES :

- Bernard MARCHAND, conseiller communautaire des Sables d'Olonne,
- Lionel PARISET, conseiller communautaire des Sables d'Olonne,
- Annie COMPARAT, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Armel PECHEUL
- Annick BILLON, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Gérard HECHT
- Catherine GAYDA, conseillère communautaire des Sables d'Olonne
- Nicole LANDRIEU, conseillère communautaire des Sables d'Olonne
- Chantal MEREL, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Loïc PERON
- Gérard MAINGUENEAU, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Alain BLANCHARD
- Francis BOSSARD, conseiller communautaire de l'Ile d'Olonne
- Sonia TEILLET, conseillère communautaire de l'Ile d'Olonne
- Stéphane VIOLLEAU, conseiller communautaire de l'Ile d'Olonne
- Jacqueline RUCHAUD, conseillère communautaire de Saint Mathurin
- Jean-François TRICHET, conseiller communautaire de Saint Mathurin

Monsieur Didier JEGU est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

111. Approbation des comptes de gestion
112. Approbation des comptes administratifs Budget Principal
113. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe Assainissement
114. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe ZAE Vannerie
115. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe Les Sables d'Olonne Sud
116. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe ZAE Actilonne Plesses
117. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe ZAE Epinettes
118. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe ZAE La Combe
119. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe ZAE les Biottières
120. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe ZAE les Bajonnières
121. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe Activités Industrielles et Commerciales
122. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe Pépinière
123. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe du Pôle Equestre Vendéen
124. Approbation des comptes administratifs Budget Annexe du Port de Plaisance
125. Reprise et affectation du résultat Budget Principal
126. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe Assainissement
127. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe ZAE Vannerie
128. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe Les Sables d'Olonne Sud
129. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe ZAE Actilonne Plesses
130. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe ZAE Epinettes
131. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe ZAE La Combe
132. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe ZAE les Bajonnières
133. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe Activités Industrielles et Commerciales
134. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe Pépinière
135. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe du Pôle Equestre Vendéen
136. Reprise et affectation du résultat Budget Annexe du Port de Plaisance
137. Attribution de fonds de concours d'investissement – commune de l'Ile d'Olonne, Vairé et Saint Mathurin

138. Budget principal : décisions modificatives n°1
139. Budget assainissement modification des recettes d'emprunt des AP/CP votées
140. Budgets zones économiques : décisions modificatives n°1

PERSONNEL

141. Service prévention Enfance Jeunesse : modification du tableau des effectifs.
142. Centre Technique : modification du tableau des effectifs

TRANSPORT

143. Tarifs du transport : bus Oléane, vélo en location longue durée, régie des transports scolaires
144. Règlement d'utilisation du bus, du transport sur réservation et du transport scolaire
145. Avenant n°1 à la DSP Transports Mobilités : navette estivale à la gare SNCF
146. Concession de service pour la fourniture la gestion et l'entretien du mobilier urbain affecté au transport public

URBANISME

147. Récupération trop perçu par Vendée Numérique dans le cadre de la montée en débit sur l'ancienne CCAV
148. ZAD Vannerie acquisition foncière BONNAUDET
149. ZAD Vannerie Acquisition CABANETOS
150. Acquisition foncière aérodrome
151. Achat de l'ancien bar restaurant de l'aérodrome
152. Annule et remplace la délibération du 19/05/17 relative au transfert en pleine propriété de la ZAE "Les Bajonnières" de l'Ile d'Olonne
153. Gens du voyage – aire de grands passages : tarifs de stationnement
154. Vendée foncier solidaire : adhésion

DECHETS

155. Construction d'une base logistique pour la collecte des déchets : avenant

TRAVAUX VOIRIE ASSAINISSEMENT

156. Acquisition foncière station d'épuration de l'Ile d'Olonne

ECONOMIE

157. Aide à l'immobilier à l'entreprise SABLALU OCEAN

158. Conventionnement de partenariat en faveur des réseaux d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise - Année 2019 - Les Sables d'Olonne agglomération et la Région Pays de la Loire
159. Implantation IN'TECH SUD - convention pour le versement d'une avance remboursable avec l'association C2RT Enseignement supérieur
160. Convention de partenariat pour la coordination des acteurs du nautisme en Pays de la Loire
161. Prix Cession terrain Parc d'Activités Les Sables d'Olonne Sud

CULTURE EVENEMENTIEL & SPORT

162. Proposition nouveau concept musical « Doudou va au concert » pour Les enfants de 2 à 6 ans
163. Hébergement saisonnier : avenant au contrat de DSP du lycée Tabarly pour intégrer 47 lits supplémentaires au lycée Valère Mathé
164. Subventions 2019 : demandes complémentaires

BUREAU

165. Convention entre le représentant de l'Etat et les Sables d'Olonne Agglomération pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat
166. Mission locale : désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération
167. Election d'un représentant supplémentaire au sein de la SEM Les Sables d'Olonne Plaisance
168. Demande de classement en catégorie I de l'office de tourisme Destination Les Sables d'Olonne
169. Modification des statuts de la société publique locale destination Les Sables d'Olonne
170. Achat d'action dans la SPL Office de Tourisme de la Tranche sur Mer
171. Composition de la commission intercommunale des impôts directs
172. Accueil d'un Ironman et/ou Ironman 70.3 aux Sables d'Olonne en 2020-2021-2022 : convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de manifestations sportives de type Ironman et/ou Ironman 70.3 Sables d'Olonne Vendée

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

• **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,**

• **D'APPROUVER l'exécution du budget principal et des budgets annexes 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**

• **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes Assainissement, ZAE Vannerie, ZAE Les Sables d'Olonne Sud, ZAE Actilonne-Plesses sud, ZAE L'Épinette, ZAE La Combe, ZAE Les Biottières, ZAE Les Bajonnières, Activités Industrielles et Commerciales, Pépinière, Pôle Equestre Vendéen et Port de Plaisance de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

Monsieur MOREAU quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur DUBREUIL

Section de Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Charges à caractère général	10 117 210,57	9 677 148,37
Charges de personnel	6 477 972,70	6 355 471,87
Atténuations de produits	11 362 543,00	11 238 849,56
Autres charges de gestion courantes	7 651 654,50	7 504 745,19
Charges financières	696 308,00	651 902,33
Charges exceptionnelles	851 863,12	803 142,64
Dépenses imprévues	526,59	
Virement à la section d'investissement	8 333 491,95	
Opérations d'ordre (042)	1 835 000,00	2 016 564,77
Total dépenses de fonctionnement	47 326 570,43	38 247 824,73
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)	5 710 477,89	
Atténuations de charges	15 000,00	37 213,49
Produits de services	1 132 238,01	1 144 460,57
Impôts et taxes	33 957 429,00	34 206 003,05
Dotations et participations	5 778 425,53	6 245 900,00
Autres produits de gestion courante	543 000,00	596 088,92
Produits financiers	10 000,00	11 892,28
Produits exceptionnels	135 000,00	322 444,40
Opérations d'ordre (042)	45 000,00	393,60
Total recettes de fonctionnement	47 326 570,43	42 564 396,31
Résultat de fonctionnement		4 316 571,58

Section d'Investissement :

INVESTISSEMENT			
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Résultat reporté N-1 (001)	3 630 513,94		
Remboursement FCTVA sur cessions			
Subventions et fonds de concours versés	487 763,80	156 140,64	239 803,04
Immobilisations incorporelles	1 126 616,93	428 902,97	437 863,14
Immobilisations corporelles	9 816 597,23	6 755 351,56	2 430 648,13
Immobilisations en cours	99 858,79	43 412,36	19 120,32
Opérations			
Emprunts et dettes assimilées	1 849 000,00	1 769 191,54	
Autres immobilisations financières	2 806 517,85	2 719 913,83	35 000,00
Opérations d'ordre entre sections	45 000,00	393,60	
Total dépenses d'Investissement	19 861 868,54	11 873 306,50	3 162 434,63
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Subventions d'investissement reçues	389 508,10	107 094,86	277 340,17
Produits de cessions	189 000,00		
Comptes d'immobilisations	84 017,62	115 067,30	
Avances	-	7 795,49	
Remboursements de créances	243 997,70	381 144,70	
Compte de tiers	2 414,73		
FCTVA	629 073,53	275 705,13	273 130,73
Emprunts	2 239 585,06		2 239 585,06
Reprises d'emprunts AIC	1 628 099,13	1 628 099,13	
Excédent de fonctionnement capitalisé	4 287 680,72	4 287 680,72	
Opération d'ordre '(040)	1 835 000,00	2 016 564,77	
Virement de la section de fonctionnement	8 333 491,95		
Total recettes d'investissement	19 861 868,54	8 819 152,10	2 790 055,96
Résultat d'Investissement		-3 054 154,40	-372 378,67
Résultat de l'exercice			
Résultat antérieur reporté 001		- 3 630 513,94	
Résultat antérieur reporté 002		5 710 477,89	
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		3 342 381,13	
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		2 970 002,46	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget Principal.

113. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Charges à caractère général	618 650,00	457 259,73
Charges de personnel	392 153,33	350 908,24
Atténuations de produits		
Autres charges de gestion courantes	682,50	147,32
Charges financières	579 000,00	535 329,74
Charges exceptionnelles	31 000,00	29 373,00
Dépenses imprévues		
Provisions pour risques et charges		
Virement à la section d'investissement	3 389 776,95	
Amortissement (042)	2 490 000,00	2 483 643,35
Total dépenses de fonctionnement	7 501 262,78	3 856 661,38
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)	2 214 559,50	
Atténuations de charges	5 000,00	909,71
Produits de services	4 609 703,28	4 625 255,84
Impôts et taxes		
Dotations et participations		
Autres produits de gestion courante		7 584,09
Produits financiers	12 000,00	12 220,58
Produits exceptionnels		847 782,92
Opérations d'ordre (042)	660 000,00	654 644,80
Total recettes de fonctionnement	7 501 262,78	6 148 397,94
Résultat de fonctionnement		2 291 736,56

Section d'Investissement :

Investissement			
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Résultat reporté N-1 (001)	125 305,77		
Remboursements N-1	15 196,12	8 749,22	
Immobilisations incorporelles	711 527,27	306 745,20	334 018,12
Immobilisations corporelles	7 807 773,96	2 592 313,02	2 601 252,34
Immobilisations en cours	378 019,09	312 111,53	36 331,58
Opérations			
Emprunts et dettes assimilées	1 337 000,00	1 309 187,48	
Autres immobilisations financières			
Opérations d'ordre entre sections	660 000,00	654 644,80	

Total dépenses d'Investissement	11 034 822,21	5 183 751,25	2 971 602,04
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Subventions d'investissement reçues	1 683 066,81	398 743,19	630 678,47
Avances		40 644,86	
Emprunts	2 387 196,12		
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 084 782,33	1 084 782,33	
Amortissement (040)	2 490 000,00	2 483 643,35	
Virement de la section de fonctionnement	3 389 776,95		
Total recettes d'investissement	11 034 822,21	4 007 813,73	630 678,47
Résultat d'Investissement	-	-1 175 937,52	-2 340 923,57
Résultat de l'exercice	-	1 115 799,04	- 2 340 923,57
Résultat antérieur reporté 001		-125 305,77	
Résultat antérieur reporté 002		2 214 559,50	
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		3 205 052,77	
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		864 129,20	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Activités Assainissement.

114. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE ZAE
VANNERIE

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Charges à caractère général	-	813,00
Acquisitions de terrains	749 475,26	419 379,67
Etudes	205 806,09	16 922,51
Travaux	430 850,72	267 315,65
Charges financières	85 000,00	78 755,34
Virement à la section d'investissement	110 000,00	-
Opérations d'ordre (043)	85 000,00	78 755,34
Opérations d'ordre (042)	1 148 202,61	382 441,28
Total dépenses de fonctionnement	2 814 334,68	1 244 382,79

Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)	110 000,00	
Produits d'exploitation	773 202,61	772 310,00
Autres produits de gestion courante		2 124,00

Dotations et participations	375 000,00	18 750,00
Subventions exceptionnelles	55 000,00	-
Opérations d'ordre (043)	85 000,00	78 755,34
Opérations d'ordre (042)	1 416 132,07	782 373,17
Total recettes de fonctionnement	2 814 334,68	1 654 312,51
Résultat de fonctionnement	-	409 929,72

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)	218 854,31	
Emprunts et dettes assimilées	470 000,00	469 270,00
Opérations d'ordre (040)	1 416 132,07	782 373,17
Total dépenses d'Investissement	2 104 986,38	1 251 643,17

Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Excédent de fonctionnement capitalisé	218 854,31	218 854,31
Avances du BP	627 929,46	483 849,28
Opération d'ordre '(040)	1 148 202,61	382 441,28
Virement de la section de fonctionnement	110 000,00	-
Total recettes d'investissement	2 104 986,38	1 085 144,87
Résultat d'Investissement	-	- 166 498,30
Résultat de l'exercice	-	243 431,42
Résultat antérieur reporté 001		- 218 854,31
Résultat antérieur reporté 002		110 000,00
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		134 577,11
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		134 577,11

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Zone d'activité Economique « Vannerie ».

115. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE LES SABLES D'OLONNE SUD

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Charges à caractère général	1 360 518,81	630 512,15
<i>dont acquisitions de terrains</i>		

<i>dont études</i>	120 505,61	60 954,78
<i>dont travaux</i>	1 240 013,20	569 557,37
Charges financières	120 000,00	119 479,60
Opérations d'ordre (043)	120 000,00	119 479,60
Opérations d'ordre (042)	336 000,00	130 000,00
Total dépenses de fonctionnement	1 936 518,81	999 471,35
Recettes		
	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Produits d'exploitation	130 000,00	130 000,00
Dotations et participations	206 000,00	-
Subventions exceptionnelles		
Opérations d'ordre (043)	120 000,00	119 479,60
Opérations d'ordre (042)	1 480 518,81	749 991,75
Total recettes de fonctionnement	1 936 518,81	999 471,35
Résultat de fonctionnement	-	-

Section d'Investissement :

Investissement			
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Résultat reporté N-1 (001)	103 897,71		
Emprunts et dettes assimilées	540 000,00	539 313,38	
Opérations d'ordre (040)	1 480 518,81	749 991,75	
Total dépenses d'Investissement	2 124 416,52	1 289 305,13	-
Recettes			
	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Résultat reporté N-1 (001)			
Excédent de fonctionnement capitalisé	103 897,71	103 897,71	
Avances du BP	1 684 518,81	1 717 879,02	
Opération d'ordre '(040)	336 000,00	130 000,00	
Total recettes d'investissement	2 124 416,52	1 951 776,73	-
Résultat d'Investissement	-	662 471,60	-
Résultat de l'exercice			
	-		
Résultat antérieur reporté 001		-103 897,71	
Résultat antérieur reporté 002			
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		558 573,89	
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		558 573,89	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Zone d'activité Economique « Les Sables d'Olonne Sud ».

116. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZAE
ACTILONNE-PLESSES SUD

Section de Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Charges à caractère général	6 500,00	184,00
Charges de personnel		
Autres charges de gestion courantes	500,00	-
Charges financières	17 000,00	12 617,22
Virement à la section d'investissement	7 762,70	
Opérations d'ordre (043)	17 000,00	12 617,22
Opérations d'ordre (042)	450 630,00	395 140,72
Total dépenses de fonctionnement	499 392,70	420 559,16
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)	7 762,70	
Produits d'exploitation	226 395,00	201 968,80
Dotations et participations		
Subventions exceptionnelles	224 235,00	194 133,00
Opérations d'ordre (043)	17 000,00	12 617,22
Opérations d'ordre (042)	24 000,00	12 801,22
Total recettes de fonctionnement	499 392,70	421 520,24
Résultat de fonctionnement	-	961,08

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)	49 408,08	
Emprunts et dettes assimilées	78 000,00	77 457,16
Remboursement avances BP	356 392,70	353 882,00
Opérations d'ordre (040)	24 000,00	12 801,22
Total dépenses d'Investissement	507 800,78	444 140,38
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Excédent de fonctionnement capitalisé	49 408,08	49 408,08
Subventions d'investissement reçues		
Emprunts		
Avances du BP		
Opération d'ordre '(040)	450 630,00	395 140,72

Virement de la section de fonctionnement	7 762,70	
Total recettes d'investissement	507 800,78	444 548,80
Résultat d'Investissement	-	408,42
Résultat de l'exercice	-	
Résultat antérieur reporté 001		- 49 408,08
Résultat antérieur reporté 002		7 762,70
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)	-	40 275,88
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)	-	40 275,88

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Zone d'activité Economique « Les Plesses Sud ».

117. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZAE
L'ÉPINETTE

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)	543,12	
<i>Etudes</i>	17 000,00	13 936,17
<i>Travaux</i>	409 900,00	270 519,05
Charges financières	220,00	216,97
Opérations d'ordre (042)	129 500,00	95 000,00
Total dépenses de fonctionnement	557 163,12	379 672,19
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Produits d'exploitation	34 500,00	
Subventions exceptionnelles	95 543,12	107 426,28
Opérations d'ordre (042)	427 120,00	272 028,94
Total recettes de fonctionnement	557 163,12	379 455,22
Résultat de fonctionnement	-	- 216,97

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Opérations d'ordre (040)	427 120,00	272 028,94
Total dépenses d'Investissement	427 120,00	272 028,94
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018

Résultat reporté N-1 (001)	543,12	
Avances du BP	297 076,88	294 243,31
Opération d'ordre '(040)	129 500,00	95 000,00
Total recettes d'investissement	427 120,00	389 243,31
Résultat d'Investissement	-	117 214,37
Résultat de l'exercice		
Résultat antérieur reporté 001		543,12
Résultat antérieur reporté 002		-543,12
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		116 997,40
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		116 997,40

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Zone d'activité Economique « L'Épinette ».

118. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE LA COMBE

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Acquisitions de terrains	33 390,00	31 500,00
Etudes	5 000,00	-
Virement à la section d'investissement		
Opérations d'ordre (043)		
Opérations d'ordre (042)		
Total dépenses de fonctionnement	38 390,00	31 500,00
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Opérations d'ordre (043)		
Opérations d'ordre (042)	38 390,00	31 500,00
Total recettes de fonctionnement	38 390,00	31 500,00
Résultat de fonctionnement	-	-

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		

Opérations d'ordre (040)	38 390,00	31 500,00
Total dépenses d'Investissement	38 390,00	31 500,00
Recettes		
	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Excédent de fonctionnement capitalisé		
Avances du BP	38 390,00	33 390,00
Opération d'ordre '(040)		
Virement de la section de fonctionnement		
Total recettes d'investissement	38 390,00	33 390,00
Résultat d'Investissement	-	1 890,00
Résultat de l'exercice	-	
Résultat antérieur reporté 001		-
Résultat antérieur reporté 002		
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		1 890,00
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		1 890,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Zone d'activité Economique « La Combe ».

119. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE
ZAE LES BIOTTIERES

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
<i>Acquisitions de terrains</i>	70 000,00	2 553,68
<i>Etudes</i>	6 000,00	-
<i>Travaux</i>	-	1 300,00
Opérations d'ordre (042)	76 000,00	
Total dépenses de fonctionnement	152 000,00	3 853,68

Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Produits d'exploitation	76 000,00	-
Opérations d'ordre (042)	76 000,00	3 853,68
Total recettes de fonctionnement	152 000,00	3 853,68
Résultat de fonctionnement	-	-

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Opérations d'ordre (040)	76 000,00	3 853,68
Total dépenses d'Investissement	76 000,00	3 853,68

Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Avances du BP		3 853,68
Opération d'ordre '(040)	76 000,00	-
Total recettes d'investissement	76 000,00	3 853,68
Résultat d'Investissement	-	-
Résultat de l'exercice	-	-
Résultat antérieur reporté 001		-
Résultat antérieur reporté 002		
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		-
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		-

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Zone d'activité Economique « Les Biottières ».

120. APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE
ZAE LES BAJONNIERES

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Acquisitions de terrains	146 400,00	96 216,34
Etudes	21 000,00	2 092,50
Travaux	77 330,00	1 500,00
Charges financières		
Opérations d'ordre (043)		
Total dépenses de fonctionnement	244 730,00	99 808,84
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Opérations d'ordre (042)	244 730,00	99 808,84
Total recettes de fonctionnement	244 730,00	99 808,84

Résultat de fonctionnement	-	-
----------------------------	---	---

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Opérations d'ordre (040)	244 730,00	99 808,84
Total dépenses d'Investissement	244 730,00	99 808,84
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Avances du BP	244 730,00	178 935,84
Total recettes d'investissement	244 730,00	178 935,84
Résultat d'Investissement	-	79 127,00
Résultat de l'exercice		
Résultat antérieur reporté 001		
Résultat antérieur reporté 002		
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		79 127,00
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		79 127,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Zone d'activité Economique « Les Bajonnières ».

121. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

BUDGET ANNEXE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)	83 656,95	
Charges à caractère général	18 650,71	12 809,80
Autres charges de gestion courantes	7 413,90	7 413,90
Charges financières	29 000,00	28 633,92
Charges exceptionnelles	2 073,85	2 073,85
Virement à la section d'investissement	26 625,29	-
Opérations d'ordre (042)	2 369 168,27	2 368 344,55
Total dépenses de fonctionnement	2 536 588,97	2 419 276,02
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018

Autres produits de gestion courante	141 000,00	146 207,66
Produits exceptionnels	2 395 588,97	2 372 828,13
Total recettes de fonctionnement	2 536 588,97	2 519 035,79
Résultat de fonctionnement	-	99 759,77

Section d'Investissement :

Investissement			
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Résultat reporté N-1 (001)	360 670,89		
Immobilisations incorporelles	76 654,75	76 052,93	601,82
Immobilisations corporelles	354 410,00	323 161,80	30 405,67
Immobilisations en cours	1 158 976,88	1 088 434,79	70 019,11
Emprunts et dettes assimilées	1 773 450,51	1 770 532,10	
Total dépenses d'Investissement	3 724 163,03	3 258 181,62	101 026,60

Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Subventions d'investissement reçues	722 945,07		722 945,07
Avances		6 172,47	
Emprunts	605 424,40	604 919,24	
Opération d'ordre '(040)	2 369 168,27	2 368 344,55	
Virement de la section de fonctionnement	26 625,29	-	
Total recettes d'investissement	3 724 163,03	2 979 436,26	722 945,07
Résultat d'Investissement	-	278 745,36	621 918,47

Résultat de l'exercice	-	178 985,59	621 918,47
Résultat antérieur reporté 001		360 670,89	
Résultat antérieur reporté 002		83 656,95	
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		623 313,43	621 918,47
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		1 394,96	621 918,47

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales.

122. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE PEPINIÈRE

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Charges à caractère général	73 560,00	70 462,42
Charges de personnel	8 700,00	8 149,24
Autres charges de gestion courantes	16 000,00	-

Charges financières	1 100,00	537,76
Virement à la section d'investissement	22 932,20	-
Opérations d'ordre (042)	45 000,00	44 757,88
Total dépenses de fonctionnement	167 292,20	123 907,30

Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Produits de services	2 532,20	1 729,84
Autres produits de gestion courante	95 485,00	88 871,22
Produits exceptionnels	65 375,00	66 594,34
Opérations d'ordre (042)	3 900,00	3 876,00
Total recettes de fonctionnement	167 292,20	161 071,40
Résultat de fonctionnement	-	37 164,10

Section d'Investissement :

Investissement	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Dépenses			
Résultat reporté N-1 (001)	7 214,61		
Immobilisations incorporelles	20 155,92	19 997,69	158,23
Immobilisations corporelles	43 010,86	15 340,44	9 260,17
Immobilisations en cours	310 246,54	286 198,75	24 047,79
Emprunts et dettes assimilées	41 121,93	40 258,79	
Opérations d'ordre entre sections	3 900,00	3 876,00	
Total dépenses d'Investissement	425 649,86	365 671,67	33 466,19

Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018	RAR 2018
Subventions d'investissement reçues	190 094,93		190 094,93
Emprunts	159 440,32	161 326,37	
Immobilisation en cours		1 623,02	
Excédent de fonctionnement capitalisé	8 182,41	8 182,41	
Opération d'ordre '(040)	45 000,00	44 757,88	
Virement de la section de fonctionnement	22 932,20	-	
Total recettes d'investissement	425 649,86	215 889,68	190 094,93
Résultat d'Investissement	-	- 149 781,99	156 628,74
Résultat de l'exercice	-	- 112 617,89	156 628,74
Résultat antérieur reporté 001		- 7 214,61	
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		- 119 832,50	156 628,74
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		36 796,24	156 628,74

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Pépinière.

123. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE
POLE EQUESTRE VENDEEN

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)	6 374,82	
Charges à caractère général	65 074,14	61 667,88
Charges de personnel	64 000,00	64 000,00
Autres charges de gestion courantes	500,00	120,70
Charges financières	9 500,00	7 086,90
Charges exceptionnelles	13 000,00	10 419,59
Virement à la section d'investissement	12 551,04	-
Opérations d'ordre (042)	40 000,00	39 894,89
Total dépenses de fonctionnement	211 000,00	183 189,96
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Produits de services		17 065,27
Autres produits de gestion courante	117 000,00	7 057,98
Produits exceptionnels	94 000,00	94 000,00
Opérations d'ordre (042)		
Total recettes de fonctionnement	211 000,00	118 123,25
Résultat de fonctionnement	-	- 65 066,71

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)	34 351,04	
Immobilisations corporelles	211 000,00	159 577,18
Immobilisations en cours	35 000,00	
Emprunts et dettes assimilées	22 200,00	17 869,00
Opérations d'ordre entre sections		
Total dépenses d'Investissement	302 551,04	177 446,18
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Emprunts	250 000,00	193 928,22
Opération d'ordre '(040)	40 000,00	39 894,89
Virement de la section de fonctionnement	12 551,04	
Total recettes d'investissement	302 551,04	233 823,11

Résultat d'Investissement	-	56 376,93
Résultat de l'exercice	-	
Résultat antérieur reporté 001	-	34 351,04
Résultat antérieur reporté 002	-	6 374,82
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)	-	49 415,64
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)	-	49 415,64

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Pôle Equestre Vendéen.

124. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

Section de Fonctionnement :

Fonctionnement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Charges à caractère général	219 500,00	207 601,32
Charges financières		
Charges exceptionnelles	134 000,00	132 067,04
Dépenses imprévues		
Virement à la section d'investissement	130 000,00	
Total dépenses de fonctionnement	483 500,00	339 668,36
Recettes		
	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (002)		
Produits de services	483 500,00	466 423,05
Produits exceptionnels		
Opérations d'ordre (042)		
Total recettes de fonctionnement	483 500,00	466 423,05
Résultat de fonctionnement	-	126 754,69

Section d'Investissement :

Investissement		
Dépenses	BP 2018+ DM	CA 2018
Résultat reporté N-1 (001)		
Immobilisations incorporelles	130 000,00	25 194,06
Immobilisations corporelles	134 000,00	8 744,85
Emprunts et dettes assimilées		
Total dépenses d'Investissement	264 000,00	33 938,91
Recettes	BP 2018+ DM	CA 2018

Subventions d'investissement reçues		
Comptes d'immobilisations	134 000,00	
Excédent de fonctionnement capitalisé		
Virement de la section de fonctionnement	130 000,00	
Total recettes d'investissement	264 000,00	-
Résultat d'Investissement	-	- 33 938,91
Résultat de l'exercice	-	
Résultat antérieur reporté 001		-
Résultat antérieur reporté 002		-
Résultat consolidé (résultat de l'exercice + antérieur)		92 815,78
Résultat global consolidé (CA +RAR +Antérieur)		92 815,78

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe Port de Plaisance.

Monsieur MOREAU regagne la salle et reprend la présidence

125. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET PRINCIPAL 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	4 316 571,58	Résultat 2018	-3 054 154,40
Résultat 2017 reporté	5 710 477,89	Résultat 2017 reporté	-3 630 513,94
Résultat cumulé fin 2018	10 027 049,47	Résultat cumulé fin 2018	-6 684 668,34
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-3 162 434,63
		+ Recettes	2 790 055,95
		Besoin (-) de financement (1068)	-7 057 047,02
Affectation des résultats		Report à nouveau BP (001)	-6 684 668,34
Report à nouveau BP (002)	2 970 002,45	Affectation du résultat du Pole Equestre 002	22 025,89
Affectation du résultat du Pole Equestre 002	- 71 441,53	Solde 001	-6 662 642,45
Solde 002	2 898 560,92		

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider :

- ☞ **la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget principal de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, lesquels sont conformes à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget principal 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

126. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019
--

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	2 291 736,56	Résultat 2018	- 1 175 937,52
Résultat 2017 reporté au Compte de Gestion	2 082 991,32	Résultat 2017 reporté	- 124 125,24
Résultat cumulé fin 2018	4 374 727,88	Résultat cumulé fin 2018	- 1 300 062,76
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	- 2 971 602,04
		+ Recettes	630 678,47
		Besoin (-) de financement (1068)	- 3 640 986,33
Affectation des résultats Report à nouveau BP (002)	733 741,55	Report à nouveau BP (001)	- 1 300 062,76

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, lesquels sont conformes à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe Assainissement 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

127. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE ZONE
D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE DE LA VANNERIE

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	409 929,72	Résultat 2018	- 166 498,30
Résultat 2017 reporté	110 000,00	Résultat 2017 reporté	- 218 854,31
Résultat cumulé fin 2018	519 929,72	Résultat cumulé fin 2018	- 385 352,61
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	- 385 352,61
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	134 577,11	Report à nouveau BP (001)	- 385 352,61

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de:

- ✓ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe ZAE « La Vannerie » à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ✓ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe ZAE « La Vannerie » 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

128. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE
PARC D'ACTIVITES LES SABLES D'OLONNE SUD 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	-	Résultat 2018	662 471,60
Résultat 2017 reporté	-	Résultat 2017 reporté	- 103 897,71
Résultat cumulé fin 2018	-	Résultat cumulé fin 2018	558 573,89
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	-
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	-	Report à nouveau BP (001)	558 573,89

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe « Parc d'activités Les Sables d'Olonne Sud » à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe « Parc d'activités Les Sables d'Olonne Sud » 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

129. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE ZONE

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	961,08	Résultat 2018	408,42
Résultat 2017 reporté	7 762,70	Résultat 2017 reporté	- 49 408,08
Résultat cumulé fin 2018	8 723,78	Résultat cumulé fin 2018	- 48 999,66
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	- 48 999,66
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	-	Report à nouveau BP (001)	- 48 999,66

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe ZAE « Actilonne-Plesses Sud » de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, lesquels sont conformes à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe ZAE « Actilonne-Plesses Sud » 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

130. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES « L'EPINETTE » 2019
--

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	- 216,97	Résultat 2018	117 214,37
Résultat 2017 reporté	- 543,12	Résultat 2017 reporté	543,12
Résultat cumulé fin 2018	- 760,09	Résultat cumulé fin 2018	117 757,49
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	-
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	- 760,09	Report à nouveau BP (001)	117 757,49

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe ZAE « L'Épinette » à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe ZAE « L'Épinette » 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

131. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES « LA COMBE » 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	-	Résultat 2018	1 890,00
Résultat 2017 reporté	-	Résultat 2017 reporté	-
Résultat cumulé fin 2018	-	Résultat cumulé fin 2018	1 890,00
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	1 890,00
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	-	Report à nouveau BP (001)	1 890,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe ZAE « La Combe » à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe ZAE « La Combe » 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

132. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES « LES BAJONNIERES » 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	-	Résultat 2018	79 127,00
Résultat 2017 reporté	-	Résultat 2017 reporté	-
Résultat cumulé fin 2018	-	Résultat cumulé fin 2018	79 127,00
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	79 127,00
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	-	Report à nouveau BP (001)	79 127,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe ZAE « Les Bajonnières » de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, lesquels sont conformes à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe ZAE « Les Bajonnières » 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

133. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018
DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	99 759,77	Résultat 2018	- 278 745,36
Résultat 2017 reporté	- 83 656,95	Résultat 2017 reporté	- 360 670,89
Résultat cumulé fin 2018	16 102,82	Résultat cumulé fin 2018	- 639 416,25
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	- 101 026,60
		+ Recettes	722 945,07
		Besoin (-) de financement (1068)	- 17 497,78
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	-	Report à nouveau BP (001)	- 639 416,25

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ✓ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ✓ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe Activités Industrielles et Commerciales 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

134. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2018
DU BUDGET ANNEXE PEPINIERE 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	37 164,10	Résultat 2018	- 149 781,99
Résultat 2017 reporté	-	Résultat 2017 reporté	- 7 214,61
Résultat cumulé fin 2018	37 164,10	Résultat cumulé fin 2018	- 156 996,60
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	- 33 466,19
		+ Recettes	190 094,93
		Besoin (-) de financement (1068)	- 367,86
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	36 796,24	Report à nouveau BP (001)	- 156 996,60

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ✓ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe Pépinière à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ✓ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe Pépinière 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

135. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018
AU BUDGET ANNEXE POLE EQUESTRE VENDEEN 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	- 65 066,71	Résultat 2018	56 376,93
Résultat 2017 reporté	- 6 374,82	Résultat 2017 reporté	- 34 351,04
Résultat cumulé fin 2018	- 71 441,53	Résultat cumulé fin 2018	22 025,89
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	22 025,89
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	- 71 441,53	Report à nouveau BP (001)	22 025,89

Le budget annexe Pole Equestre ayant été clôturé au 31/12/2018, il convient de reprendre les résultats cumulés de ce budget avec ceux du budget principal.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe du Pôle Equestre de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, lesquels sont conformes à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe Pôle Equestre 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

136. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE 2019

Section de Fonctionnement	Montant (€)	Section d'Investissement	Montant (€)
Résultat 2018	126 754,69	Résultat 2018	- 33 938,91
Résultat 2017 reporté	-	Résultat 2017 reporté	-
Résultat cumulé fin 2018	126 754,69	Résultat cumulé fin 2018	- 33 938,91
		Restes à réaliser	
		- Dépenses	-
		+ Recettes	-
		Besoin (-) de financement (1068)	- 33 938,91
Affectation des résultats		Affectation des résultats	
Report à nouveau BP (002)	92 815,78	Report à nouveau BP (001)	- 33 938,91

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- ☞ **VALIDER la reprise des résultats cumulés fin 2018 du budget annexe Port de Plaisance de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, lesquels sont conformes à la reprise anticipée d'affectation du résultat,**
- ☞ **VALIDER l'affectation des résultats cumulés fin 2018 au budget annexe Port de Plaisance 2019 de la Communauté d'Agglomération, telle que présentée lors de la séance du 29 mars 2019.**

Arrivée de Jacqueline RUCHAUD

137. ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT –
COMMUNES DE L'ILE D'OLONNE, VAIRE ET SAINT MATHURIN

Commune	2017			2018			2019			2020		
	DSC (1)	FDC (2)	Total	DSC (1)	FDC (2)	Total	DSC (1)	FDC (2)	Total	DSC (1)	FDC (2)	Total
Les Sables d'Olonne	678 177	0	678 177	508 633	0	508 633	254 316	49 434	303 750	0	243 204	243 204
Olonne sur Mer	381 717	0	381 717	286 288	0	286 288	143 144	0	143 144	0	108 091	108 091
Château d'Olonne	408 703	0	408 703	306 528	0	306 528	153 264	0	153 264	0	108 091	108 091
Ile d'Olonne	52 026	20 671	72 697	39 019	20 070	59 090	19 510	25 972	45 482	0	38 091	38 091
Ste Foy	32 182	33 494	65 676	24 136	29 246	53 383	12 068	29 021	41 089	0	34 412	34 412
Vairé	27 163	36 241	63 404	20 372	31 164	51 536	10 186	29 482	39 668	0	33 222	33 222
St Mathurin	35 548	31 038	66 586	26 661	27 462	54 122	13 330	28 328	41 659	0	34 889	34 889
total	1 615 516	121 445	1 736 961	1 211 637	107 942	1 319 579	605 819	162 238	768 056	0	600 000	600 000
	(1) DSC : Dotation de Solidarité Communautaire											
	(2) FDC : Fonds de Concours											

Demande de la Commune de l'Ile d'Olonne :

Dans sa séance du 17 décembre 2018, le conseil municipal de l'Ile d'Olonne a approuvé la sécurisation et réfection de la rue du pré neuf (tranche 2).

Le montant maximum pris en charge par l'Agglomération étant défini à 50% du reste à charge pour la commune (article 7 de la convention annexée à la délibération du 3 février 2017), la prise en charge au titre du fonds de concours est de 20 070 €. Le solde de crédits cumulés disponibles pour l'Ile d'Olonne dans le cadre des fonds de concours est de 25 972 € au titre de 2019.

Demande de la Commune de Vairé :

Dans sa séance du 24 janvier 2019, le conseil municipal de Vairé a approuvé la création d'une aire de multisports.

Le montant maximum pris en charge par l'Agglomération étant défini à 50% du reste à charge pour la commune (article 7 de la convention annexée à la délibération du 3 février 2017), la prise en charge au titre du fonds de concours est de 5 000 €. Le solde de crédits cumulés disponibles pour Vairé dans le cadre des fonds de concours est de 55 646 € au titre de 2019.

Dans sa séance du 24 janvier 2019, le conseil municipal de Vairé a approuvé le remplacement de la main courante du terrain de football.

Le montant maximum pris en charge par l'Agglomération étant défini à 50% du reste à charge pour la Commune (article 7 de la convention annexée à la délibération du 3 février 2017), la prise en charge au titre du fonds de concours est de 4 000 €. Le solde de crédits cumulés disponibles pour Vairé dans le cadre des fonds de concours est de 51 646 € au titre de 2019.

Demande de la Commune de Saint Mathurin :

Dans sa séance du 29 avril 2019, le conseil municipal de Saint Mathurin a approuvé le projet de travaux concernant les voiries et l'accès au cimetière communal.

Le montant maximum pris en charge par l'Agglomération étant défini à 50% du reste à charge pour la commune (article 7 de la convention annexée à la délibération du 3 février 2017), la prise en charge au titre du fonds de concours est de 28 328 €. Le solde de crédits cumulés disponibles pour Saint Mathurin dans le cadre des fonds de concours est de 0 € au titre de 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **Notifier l'accord communautaire à :**
 - **la commune de l'Ile d'Olonne pour 20 070 €,**
 - **la Commune de Vairé pour 5000 € et 4000 €,**
 - **la Commune de Saint Mathurin pour 28 328 €, selon les termes du règlement 2017 – 2020 de la convention de fonds de concours établie entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres,**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant ayant reçu délégation, à engager et signer toutes actions ou documents s'y référant.**

138. BUDGET PRINCIPAL : DECISIONS MODIFICATIVES (DM) N°1

Budget	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
Principal	16	1641		77 621,33
Principal	20	20	77 621,33	
Total			77 621,33	77 621,33

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les décisions modificatives n°1 du budget principal des Sables d'Olonne Agglomération selon le tableau ci-dessus.

139. BUDGET ASSAINISSEMENT MODIFICATION DES RECETTES D'EMPRUNT DES AP/CP VOTEES

BA Assainissement	APCP (Dépense)	2019	2020	2021
STEP Ile d'Olonne	3 500 000	600 000	2 500 000	400 000
Nouvelle Bâche tampon de la Sablière	5 400 000	2 400 000	3 000 000	-
Etude schémas des eaux usées et pluviales	500 000	300 000	200 000	-
Total	9 400 000	3 300 000	5 700 000	400 000

BA Assainissement	APCP (Recettes)	2019	2020	2021
STEP Ile d'Olonne	1 758 614	307 565	1 451 049	
Nouvelle Bâche tampon de la Sablière	2 971 519	1 230 261	1 741 259	
Etude schémas des eaux usées et pluviales	269 867	153 783	116 084	
Total	5 000 000	1 691 608	3 308 392	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la révision proposée des AP/CP pour le budget assainissement selon le tableau ci-dessus.

140. BUDGETS ZONES ECONOMIQUES : DECISIONS MODIFICATIVES (DM) N°1

Budget	1641 recettes
Vannerie	1 300 000,00
Parc d'activités les Sables Sud	266 547,35
La Combe	233 792,92
Les Bajonnières	695 787,09
Total	2 496 127,36

Budget	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
Parc d'activités Sud	16	1641		445 784,29
Parc d'activités Sud	011	605	445 784,29	
Plesses	16	1641		25 000,00
Plesses	011	605	25 000,00	
Les Bajonnières	16	1641		31 198,35
Les Bajonnières	011	6015	31 198,35	
Lacombe	16	1641		1 890,00
Lacombe	011	6015	1 890,00	
Total			503 872,64	503 872,64

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les décisions modificatives n°1 des budgets annexes Parc d'activité sud, Plesses, Bajonnières et Lacombe selon le tableau ci-dessus.

141. DIRECTION ACTION CULTURELLE ET SOLIDAIRE - SERVICE PREVENTION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider ces propositions de modification du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessous :

- 1) Création au tableau des effectifs de deux postes permanents d'Assistant socio-éducatif territorial à temps complet,**
- 2) Suppression au tableau des effectifs de deux postes permanents d'Animateur territorial dès titularisation des 2 agents dans leur nouveau grade.**

142. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES - CENTRE TECHNIQUE
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la proposition de modification du tableau des effectifs par la création d'un poste permanent d'Adjoint technique à temps complet – emploi de catégorie C, afin de permettre la réintégration administrative de l'agent, étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

143. TARIFS DU TRANSPORT PUBLIC

GRILLE TARIFAIRE OLEANE ET CONVENTION RELATIVE A LA TARIFICATION TUTTI
Application mobile TixiPass.

	Prix TTC 2017	Prix TTC 2019	Ayants droits	Points de vente
OLEANE ... LE BUS				
Les titres pour tous				
Ticket unité	1,50€	1,50€	Tout Public	Dans les bus et sur l'appli Tixipass
Modulo 10 V	12,00€	10,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités et points de vente (rechargement en ligne possible)
Modulo 20 V	20,00€	20,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible)
Modulo 30 V	30,00€	30,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible)
Navettes S1 La Sablaise et S3G Accès Plage	Gratuit	Gratuit	Tout Public	Gratuit
Navettes S2Tanchet et S3 Sauveterre (A/R)	1,00€	-	-	-
Pass Jour (24H-1 personne)	-	3,50€	Tout Public	Dans les bus et sur l'appli Tixipass
Pass Jour Tribu (24H-4 personnes)	-	10,00€	Tout Public	Dans les bus et sur l'appli Tixipass
Océane mensuel	28,00€	28,00€	27 à 65 ans	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible)
Océane annuel	280,00€	280,00€	27 à 65 ans	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible)

Les titres jeunes				
Jeune mensuel	18,40€	18,40€	5 à 26 ans	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible)
Jeune annuel 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	184,00€	184,00€	5 à 26 ans	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible); Paiement: 1er T 62€; 2ème T 61€ ; 3ème T 61€
Jeune annuel à partir du 3ème enfant abonné Trimestres	184,00€	92,00€	5 à 26 ans du même foyer	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible); Paiement: 1er T 31€; 2ème T 31 € ; 3ème T 30€
Les titres séniors				
Sénior mensuel	23,50€	23,50€	+ de 65 ans	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible)
Sénior annuel	235,00€	235,00€		
Les titres solidarité				
Pass Modulo 10V (50%)	6,00€	5,00€	Bénéficiaires CMUC	Agence Oléane Mobilités (sur présentation du justificatif) Paiement en ligne possible
Jeune mensuel (50%)	9,20€	9,20€		
Jeune annuel 1er et 2ème enfant Trimestres (50%)		T1 31€; T2 30,50€ ; T3 30,50€		
Jeune annuel à partir du 3ème enfant abonné Trimestres (50%)		T1 15,50€; T2 15,50€ ; T3 15€		
Océane mensuel (50%)	14,00€	14,00€		
Sénior mensuel (50%)	11,75€	11,75€		
Les titres multimodaux Train + Bus				
Forfait Tutti Combiné illimité	26,00€	22,50€	Abonnés SNCF	Boutiques SCNF
Forfait Tutti Combiné -26 illimité	-	14,25€	Abonnés SNCF - 26 ans	
Forfait Tutti Combiné Hebdomadaire	-	8,00€		
Autres tarifs				
Rocade annuel	34,50€	34,50€	Tout Public	Agence Oléane

Carte Perdue	12,00€	12,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités
LE VELO D'OLEANE				
Les locations pour tous				
Tarif mensuel	-	40,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités
Tarif Trimestriel	-	110,00€		
Tarif Semestriel	-	200,00€		
Les Tarifs Abonnés Oléane... Le Bus				
Tarif mensuel	-	30,00€	Abonnés Oléane	Agence Oléane Mobilités
Tarif Trimestriel	-	90,00€		
Tarif Semestriel	-	180,00€		
Autres tarifs Le Vélo d'Oléane				
Tarif mensuel La Remorque d'Oléane	-	50,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités
Caution (Non restitution ou forte dégradation)	-	900,00€		
Kit Sécurité		Voir grille spécifique		
Tarifs réparations et remise en état	-			

La grille tarifaire, ci-après, a été conçue de manière à aboutir à une tarification unique pour tous les élèves de l'Agglomération, qu'ils soient transportés sur la DSP Transport (communes de Vairé, l'Île d'Olonne, etc.) ou sur un marché public.

Ainsi, pour le transport scolaire sur les communes de St Mathurin et Ste Foy, les tarifs reprendront ceux du réseau Oléane. Les élèves devront se munir d'un abonnement Jeune annuel à 184 euros, payable au trimestre, ou de 92€ à partir du 3^{ème} enfant d'un même foyer inscrit au transport scolaire.

Les scolaires bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) bénéficient d'un tarif solidaire à -50%.

Pour l'EREA, les élèves viennent de l'extérieur et arrivent en gare des Sables d'Olonne. En l'absence de transport public urbain, le Département avait accepté de mettre en place une navette, avec un aller-retour par jour (1 véhicule les mardis, mercredis et jeudis, et 2 véhicules les lundis et vendredis pour prendre en compte les internes). Les élèves payant déjà un autre abonnement de transport (car interurbain ou TER), la gratuité de la navette avait été décidée. Il est proposé de maintenir ce fonctionnement pour la rentrée 2019.

La grille tarifaire est la suivante :

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 24 MAI 2019
 LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE
 Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@isoagglo.fr Site : www.isoagglo.fr

	Prix TTC 2017	Prix TTC 2019	Ayants droits	Points de vente
Les titres pour tous - après vérification de la disponibilité de places				
Ticket unité	1,50€	1,50€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités
Modulo 10 V	12,00€	10,00€		
Les titres jeunes - après inscription préalable obligatoire				
Jeune annuel 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	184,00€	184,00€	5 à 26 ans	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible); Paiement: 1er T 62€; 2ème T 61€ ; 3ème T 61€
Jeune annuel 3 ^{ème} enfant et suivants	184,00€	92,00€	5 à 26 ans du même foyer	Agence Oléane Mobilités (rechargement en ligne possible); Paiement: 1er T 31€; 2ème T 31 € ; 3ème T 30€
Les titres solidarité				
Pass Modulo 10V (50%)	6,00€	5,00€	Bénéficiaires CMUC	Agence Oléane Mobilités (sur présentation du justificatif) Paiement en ligne possible
Jeune mensuel (50%)	9,20€	9,20€		
Jeune annuel 1er et 2ème enfant Trimestres (50%)		T1 31€; T2 30,50€ ; T3 30,50€		
Jeune annuel 3ème enfant abonné et suivant Trimestres (50%)		T1 15,50€; T2 15,50€ ; T3 15€		

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) D'APPROUVER la grille tarifaire du réseau Oléane à partir du 8 juillet 2019**
- 2) D'APPROUVER la signature de la convention relative à la tarification TUTTI combinée TER+ OLEANE**
- 3) D'APPROUVER la grille tarifaire pour la Régie des transports scolaires à partir de la rentrée scolaire 2019-2020**

144. REGLEMENTS D'UTILISATION DU BUS, DU TRANSPORT SUR RESERVATION ET DES
TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les règlements ci-joints en annexe.

Modification de la navette S1g en 2019 (navette estivale gratuite de centre-ville, dite « la Sablaise »)**Autres mesures**

Afin de s'adapter aux besoins de desserte, la **ligne 7** est étendue à Pierre Levée à compter du 8 juillet 2019. L'impact sur la CFF est de 195€ sur la durée du contrat.

Sur le **Vélo à Assistance Electrique en location moyenne et longue durée**, il a été convenu de déclinier le tarif mensuel initialement prévu sur 3 et 6 mois :

LE VELO D'OLEANE				
Les locations pour tous				
Tarif mensuel	-	40,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités
Tarif Trimestriel	-	110,00€		
Tarif Semestriel	-	200,00€		
Les Tarifs Abonnés Oléane... Le Bus				
Tarif mensuel	-	30,00€	Abonnés Oléane	Agence Oléane Mobilités
Tarif Trimestriel	-	90,00€		
Tarif Semestriel	-	180,00€		
Autres tarifs Le Vélo d'Oléane				
Tarif mensuel La Remorque d'Oléane	-	50,00€	Tout Public	Agence Oléane Mobilités
Caution (Non restitution ou forte dégradation)	-	900,00€		
Kit Sécurité		Voir grille spécifique		
Tarifs réparations et remise en état	-			

L'impact est de 524 € en 2019.

Les montants de contribution après l'avenant 1 sont les suivants :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2019-2024
CFF suite avenant 1	2 558 303 €	2 595 728 €	2 636 246 €	2 624 562 €	2 628 758 €	2 624 976 €	15 668 574 €
Impact contribution Avenant 1	44 402 €	8 457 €	9 171 €	9 408 €	9 411 €	9 413 €	90 264 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'avenant n°1 à la DSP Transports Mobilités 2019-2024.

Alain BLANCHARD quitte la salle

146. CONCESSION DE SERVICE POUR LA FOURNITURE LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU MOBILIER URBAIN
AFFECTE AU TRANSPORT PUBLIC URBAIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le choix du concessionnaire et l'attribution du contrat de concession d'une durée de douze ans et trois mois pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale d'abris voyageurs publicitaires et non publicitaires sur le territoire des Sables d'Olonne Agglomération à la société ABRI SERVICES 9 avenue de l'Europe ZAC Montagne Plus 44620 LA MONTAGNE**
- **D'APPROUVER les termes du contrat de concession, tels que présentés ci-dessus et dans le rapport joint à la présente délibération ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le contrat de concession ainsi que tous les documents associés avec la société ABRI SERVICES.**

Alain BLANCHARD regagne la salle

147. RECUPERATION DU TROP PERCU PAR VENDEE NUMERIQUE DANS LE CADRE DE LA
MONTEE EN DEBIT SUR L'ANCIENNE CCAV

Le Conseil Communautaire après avoir pris acte du plan de financement définitif de la phase de montée en débit tel que ci-joint annexée, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le remboursement du trop-perçu

148. ZAC DE LA VANNERIE 1 – ACQUISITION FONCIERE BONNAUDET

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
Consorts BONNAUDET	F 1313 Les Sables d'Olonne	537	8 500 € <i>Dont 6 645 € pour le foncier.</i> <i>Dont 1 855 € d'indemnités accessoires (cabanon de jardin, clôture et portail).</i>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain dans les conditions précitées et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte correspondant.

149. ZAD LA VANNERIE – ACQUISITION FONCIERE CABANETOS

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
Consorts CABANETOS-ACHARDS	F 1265 Les Sables d'Olonne	4 238	52 445.25 € <i>Toutes indemnités incluses</i>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain dans les conditions précitées et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte correspondant.

150. AERODROME - ACQUISITION FONCIERE

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
Mme MANSARD	D 213 Devenue BX 111 Les Sables d'Olonne	560	3 360 € <i>Toutes indemnités incluses</i>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte correspondant.

151. AERODROME : ACHAT DE L'ANCIEN BAR RESTAURANT

La ville des Sables d'Olonne accepte de céder à l'Agglomération cet ensemble immobilier estimé par le service des Domaines, le 24 avril 2019, au prix de 130 000 € HT net vendeur, déduction faite des frais de démolition.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'acquisition des parcelles cadastrées BX n°103 et 104 et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte correspondant.

152. ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 19/05/2017 RELATIVE AU TRANSFERT EN PLEINE PROPRIETE DE LA ZAE « LES BAJONNIERES» DE L'ILE D'OLONNE

Le développement économique de l'Agglomération se traduit notamment par un

	Secteur 1AUe	Secteur Ap	Surface Totale	Prix Avis des Domaines
ZH 10	7 757 m ² (3.5 €/m ²) Soit 27 149.5 €	551 m ² (2 €/m ²) Soit 1 102 €	8 308 m ²	28 388.50 € en secteur 1AUe (délibération LSOA du 19.05.17et délibération Ile d'Olonne du 02.05.19) + 2 810 € en secteur Ap restant à transférer TOTAL de 31 198.5 €
ZH 14	354 m ² (3.5 €/m ²) Soit 1 239 €	854 m ² (2 €/m ²) Soit 1 708 €	1 208 m ²	
	8 111 m ² (3.5 €/m ²) Soit 28 388.5 €	1 405 m ² (2€/m ²) Soit 2 810 €	9 516 m ²	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER l'acquisition des terrains communaux disponibles de la zone d'activités économiques des Bajonnières située sur la Commune de L'Ile d'Olonne,**
- **D'APPROUVER la mise à disposition des biens du domaine public de la zone d'activités économiques des Bajonnières de la Commune de l'Ile d'Olonne comme la voirie interne et ses dépendances, les réseaux divers, à la Communauté d'Agglomération,**
- **D'APPROUVER les conditions financières et patrimoniales de transfert de la zone d'activités économiques des Bajonnières située sur la Commune de l'Ile d'Olonne à la Communauté d'Agglomération pour un montant de 31 198.50 € exonérés de TVA au titre de l'article 1042 du CGI,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte correspondant.**

153. GENS DU VOYAGE – AIRE DE GRANDS PASSAGES : TARIF DE STATIONNEMENT

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le tarif auparavant appliqué par les communes, à savoir un forfait à la semaine de 10 euros par famille pour l'occupation du terrain des grands rassemblements étant précisé qu'est considérée comme une famille, une caravane double essieu et une caravane simple. Ce montant inclut la fourniture de l'eau et la collecte des ordures ménagères. Pour la fourniture en électricité, les occupants prendront contact directement auprès du service compétent, et devront leur fournir leur compteur. Les groupes de grands rassemblements devront régler directement la consommation au fournisseur d'électricité.

154. VENDEE FONCIER SOLIDAIRE - ADHESION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De se prononcer favorablement sur l'adhésion des Sables d'Olonne Agglomération au groupement d'intérêt public « Vendée Foncier Solidaire » ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'avenant 1 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Vendée Foncier Solidaire », tel qu'annexé au présent rapport, ainsi que la liste des autres adhérents potentiels au groupement ;**
- **De désigner Monsieur Jean-Pierre Chapalain comme représentant des Sables d'Olonne Agglomération au sein du groupement « Vendée Foncier Solidaire ».**

155. CONSTRUCTION D'UNE BASE LOGISITIQUE POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Récapitulatif :

Lot	Titulaire	Montant HT de base	Montant HT avenant	Montant HT final
Lot N°01 TERRASSEMENT VRD	SOFULTRAP	382 348,01 €	-3221,35	379 126,66
Lot N°04 GROS OEUVRE	VOISIN	223 058,29 €	-5406,63	217 651,66

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les avenants correspondant avec les sociétés SOFULTRAP et VOISIN.

156. STATION D'ÉPURATION ILE D'OLONNE - ACQUISITION FONCIERE

La cession a été actée par le conseil municipal de l'Ile d'Olonne dans les conditions suivantes :

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Condition de l'acquisition
L'Ile d'Olonne	E664	5120	Cession à titre gracieux - Frais d'acte à la charge de l'acquéreur

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte correspondant.

157. PROPOSITION D'UN NOUVEAU CONCEPT MUSICAL « DOUDOU VA AU CONCERT »
POUR LES ENFANTS DE 2 à 6 ANS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le nouveau concept musical « Doudou va au concert » et la tarification de la billetterie des concerts à compter du 22 juin 2019, telle que présentée ci-dessus.

158. HEBERGEMENT SAISONNIER – AVENANT AU CONTRAT DE DSP DU LYCEE TABARLY

Capacité d'accueil du lycée Valère Mathé :

Internat section est	Capacité
D1 – 1 ^{er} étage 24 lits maximum (3 lits par chambre) – 8 chambres + 1 chambre surveillant	24 lits + 1 lit
D3 – 2 ^{ème} étage 21 lits (3 lits par chambre) – 7 chambres + 1 chambre surveillant	21 lits + 1 lit
Capacité totale	47 lits

Cet hébergement supplémentaire permettra d'accroître de 47% la capacité d'accueil des travailleurs saisonniers et des groupes. La capacité maximale d'accueil sera désormais de 147 lits hors accueil de groupe à titre exceptionnel (capacité portée à 197 lits).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER la mise en place avec la Région d'une convention de mise à disposition de la résidence d'hébergement du lycée professionnel Lycée Valère Mathé au profit de la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne pour une durée de 3 ans (2019-2021) ;**
- **DE VALIDER l'avenant au contrat de concession actuel ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention de mise à disposition visée ci-dessus et à accomplir tous les actes nécessaires à la passation de ces contrats.**

159. SUBVENTIONS 2019 – DEMANDES COMPLÉMENTAIRES

Association	Projet	Budget	Demande	Proposition LSOA
Blue Moon Concerts	Concert Blue Moon 3 août 2019	78 000 €	2 000 €	2 000 €
COREPEM	Exposition universelle « MER XXL » Du 29 juin au 10 juillet 2019	201 496 €	3 000 €	3 000 €
Association	Festival Saint Math'Humour Du 12 au 17 novembre 2019	22 200 €	7 000 €	7 000 €
Total			12 000 €	12 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider les demandes de subventions 2019 complémentaires telles que présentées ci-dessus pour un montant de 12 000 €.

Départ de Florence PINEAU et Albert BOUARD

160. AIDE A L'IMMOBILIER A L'ENTREPRISE SABLALU OCEAN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **Valider le versement d'une aide exceptionnelle à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 27 000 € à l'entreprise SABLALU Océan pour compenser l'augmentation de loyer due au changement inopiné de parcelle**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant à signer la convention d'attribution de l'aide à l'immobilier et passer les actes afférents.**

161. CONVENTION DE PARTENARIAT EN FAVEUR DES RESEaux D'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE - ANNEE 2019 - LES SABLES D'OLONNES AGGLOMERATION ET LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Dans le cadre du soutien des Sables d'Olonne Agglomération à Initiative Vendée Centre Océan et à l'ADIE, le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention type (ci-après).

162. IMPLANTATION D'IN'TECH SUD - CONVENTION POUR LE VERSEMENT D'UNE AVANCE REMBOURSABLE AVEC L'ASSOCIATION C2RT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'ACCORDER une avance remboursable à l'association C2RT Enseignement Supérieur - IN'TECH SUD d'un montant de 180 000 € pour les années 2019, 2020 et 2021.***
- ***DE VERSER une première avance de 60 000 € au titre de l'année 2019, les crédits sont inscrits au budget 2019.***
- ***D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer une convention de partenariat définissant les modalités de versement de l'avance et les conditions de son remboursement, telle qu'annexée à la présente délibération.***
- ***D'AUTORISER le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.***

163. CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT POUR LA COORDINATION DES ACTEURS DU NAUTISME EN PAYS DE LA LOIRE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention cadre de partenariat pour la coordination du nautisme en Pays de la Loire, telle qu'annexée et tout autre document s'y rapportant.

164. PRIX DE CESSION TERRAIN PARC D'ACTIVITES LES SABLES D'OLONNE SUD - TRANCHE CENTRALE (2)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De confirmer le tarif de 24 € HT/m² pour les terrains de la tranche Centrale (2)***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant à signer tous les actes relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.***

165. CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES AU REPRESENTANT DE L'ÉTAT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention à intervenir avec l'Etat ci-annexée.

166. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'AGGLOMERATION AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE

Il est donc procédé à un vote à bulletin secret au scrutin uninominal au moyen du boîtier électronique. Les résultats sont les suivants :

Yannick MOREAU

Nombre de votants : 38
Bulletin blanc : 1
Suffrage exprimé : 37

Avec 37 voix, Yannick MOREAU est élu représentant des Sables d'Olonne Agglomération au conseil d'administration de la mission locale.

Séverine BULTEAU

Nombre de votants : 38
Bulletin blanc : 1
Suffrage exprimé : 37

Avec 37 voix, Séverine BULTEAU est élue représentante des Sables d'Olonne Agglomération au conseil d'administration de la mission locale.

Alain BLANCHARD

Nombre de votants : 38
Bulletin blanc : 1
Suffrage exprimé : 36
Bulletin nul : 1

Avec 36 voix, Alain BLANCHARD est élu représentant des Sables d'Olonne Agglomération au conseil d'administration de la mission locale.

Yvon ALLO

Nombre de votants : 38
Bulletin blanc : 0
Suffrage exprimé : 38

Avec 38 voix, Yvon ALLO est élu représentant des Sables d'Olonne Agglomération au conseil d'administration de la mission locale.

Loïc PERON

Nombre de votants : 38
Bulletin blanc : 0
Suffrage exprimé : 38

Avec 38 voix, Loïc PERON est élu représentant des Sables d'Olonne Agglomération au conseil d'administration de la mission locale.

167. ELECTION D'UN REPRESENTANT SUPPLEMENTAIRE AU SEIN DE LA SEM LES SABLES D'OLONNE PLAISANCE (POUR LA GESTION DU PORT OLONA)

Il est procédé au vote à bulletin secret au moyen du boîtier électronique, les résultats sont les suivants :

Votants : 38

Blancs 0

Nuls : 0

Florence PINEAU : 38

Florence PINEAU est élue nouvel administrateur des Sables d'Olonne Plaisance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- a) D'AUTORISER les mandataires à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de directeur général de la société ;***
- b) D'AUTORISER toutes les personnes désignées administrateurs à assurer la présidence du conseil d'administration en son nom dans le cas où le conseil d'administration désigne la Communauté d'Agglomération à cette fonction.***
- c) D'AUTORISER la personne qui assurera la présidence du conseil d'administration à occuper la fonction de Directeur Général de la société.***
- d) D'AUTORISER le Président et les administrateurs à bénéficier de remboursement de frais de mission.***

168. DEMANDE DE CLASSEMENT EN CATEGORIE I DE L'OFFICE DE TOURISME

DESTINATION LES SABLES D'OLONNE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la demande de classement en catégorie I présenté par l'Office de Tourisme Destination Les Sables d'Olonne,***
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant ayant délégation à adresser ce dossier à Monsieur le Préfet, en application de l'article D.133-22 du code du Tourisme.***

169. MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DESTINATION LES SABLES D'OLONNE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts de la Société Publique Locale Destination Les Sables d'Olonne comme présentée ci-avant conformément au projet des statuts joints.

170. ACHAT D'ACTION DANS LA SPL OFFICE DE TOURISME DE LA TRANCHE SUR MER

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- a) **D'ACQUERIR une action d'un montant de 370 € de la SPL Office de Tourisme de la Tranche sur Mer ;**
- b) **D'ADOPTER des statuts de la société ;**
- c) **D'AUTORISER le Président à prendre ou signer tous actes utiles à l'acquisition des actions de ladite société ;**

Pour le représentant à l'Assemblée Générale :

Votants : 38

Blancs 0

Nuls : 0

Jean-Pierre CHAPALAIN : 38

Pour le représentant au Conseil d'Administration :

Votants : 38

Blancs 0

Nuls : 0

Jean-Pierre CHAPALAIN : 38

171. COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conformément à l'article 1650A du CGI, la présente liste a été établie sur propositions des communes membres de l'EPCI. Après consultation des communes, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la composition de la commission intercommunale des impôts comme proposée ci-après.

Cette liste sera notifiée à la Direction Départementale ou Régionale des Finances Publiques.

172. ACCUEIL D'UN IRONMAN ET/OU IRONMAN 70.3 AUX SABLES D'OLONNE EN 2020-2021-2022
CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE
MANIFESATIONS SPORTIVES DE TYPE IRONMAN ET/OU IRONMAN 70.3 SABLES D'OLONNE VENDEE

La répartition financière du marché serait la suivante :

Membre du groupement	Montant maximum alloué par Edition
Ville des Sables d'Olonne	50 000 € HT
Les Sables d'Olonne Agglomération	50 000 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'ACCEPTER les termes de la convention constitutive du groupement de commande pour la passation du marché portant sur l'achat d'IRONMAN et/ou d'IRONMAN 70.3 des Sables d'Olonne Vendée, pour les Editions 2020, 2021, 2022, conformément au projet joint,

- D'ACCEPTER que la Ville des Sables d'Olonne soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 24 MAI 2019

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE

Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@isoagglo.fr Site : www.isoagglo.fr